

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 12/12/2024, sur convocation du Président envoyée le 05/12/2024.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, D. PICARD, E. PAYEUR, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, O. HEYOB, JL STAROSSE, R. ARNOULD, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : A. HARMAND, L. GUYOT

BU2024-63 – FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE DE LA RUELE DU CHATEAU A BOUVRON

Dans le cadre de la réfection de l'aménagement de la ruelle du Château prévue en 2025 par la commune de BOUVRON, et compte-tenu d'un nombre important de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable, la régie de l'eau envisage de profiter de cette opportunité pour renouveler la conduite principale et les branchements pour la totalité de la rue.

Le renouvellement de la conduite permettra d'améliorer le rendement de cette partie du réseau et ainsi de lutter contre la déperdition de la ressource en eau.

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux se décline ainsi :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT	Taux
Travaux		ETAT		
Renouvellement du réseau AEP	150 000 €	• DETR 2025	45 000 €	30%
		AGENCE DE L'EAU		
		• XIème prog.	30 000 €	20%
		FONDS PROPRES CC2T	75 000 €	50%
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €	100 %

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la ruelle du Château à BOUVRON au titre de la DETR 2025,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Agence de l'Eau, Département, Région Grand Est, ...) pour ce projet,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.